



					→ P5. Intègre à sa pratique une compréhension de l'ensemble des lois, règlements, orientations des organismes régulateurs qui régissent l'exercice de l'ergothérapie, dans ce milieu.																				
<b>STAGIAIRE</b>					<b>ÉRUDITION (ER)</b>										<b>ENS. CLINIQUE</b>										
					ER1. Planifie une activité d'échange de connaissances	<b>AAA</b>																			
					ER2. Met en place une activité d'échange de connaissances.	<b>AAA</b>																			
					ER3. Fait une présentation critique.	<b>AAA</b>																			
<b>STAGIAIRE</b>					<b>GESTION (G)</b>										<b>ENS. CLINIQUE</b>										
					G1. Fait la promotion de l'ergothérapie.																				
					G2. Adopte un rôle autre que celui de clinicien.																				
<b>COMMENTAIRES</b> (Utiliser une feuille supplémentaire au besoin)																									
<b>COMMENTAIRES STAGIAIRE</b>										<b>COMMENTAIRES ENSEIGNANT CLINIQUE</b>															
<b>EXPERTISE EN ERGOTHÉRAPIE (E)</b>																									
Points forts										Points forts															
Éléments à améliorer										Éléments à améliorer															
<b>DÉVELOPPEMENT RELATIONNEL (DR)</b>																									
Points forts										Points forts															
Éléments à améliorer										Éléments à améliorer															

**RETOURNER L'ÉVALUATION MI-STAGE ET L'ÉVALUATION FIN DE STAGE À L'UNIVERSITÉ**

PROFESSIONNALISME (P)	
Points forts	Points forts
Éléments à améliorer	Éléments à améliorer
ÉRUDITION (ER)	
Points forts	Points forts
Éléments à améliorer	Éléments à améliorer
GESTION (G)	
Points forts	Points forts
Éléments à améliorer	Éléments à améliorer

RETOURNER L'ÉVALUATION MI-STAGE ET L'ÉVALUATION FIN DE STAGE À L'UNIVERSITÉ